Chambre de Métiers et de l'Artisanat
Moselle

Sensibilisation au droit du travail dans la gestion de l'entreprise

Objectifs de la formation

- Acquérir les notions de base en Droit du travail afin de prévenir les problèmes d'ordre juridique et réduire les risques de contentieux
- Découvrir l'environnement général du droit du travail.

Contenu de la formation

- L'environnement général du Droit du travail
- La hiérarchie des sources du Droit du travail et leur articulation : Droit local, Code du Travail
- L'organisation juridique et administrative : DDTEFP, Conseil de prud'hommes…
- Identifier les formalités d'embauche et les aides à l'emploi
- Droits et obligation découlant du contrat de travail
- Déterminer sa convention collective
- Connaître les documents sociaux de l'entreprise et leur délai de conservation
- Tenir les dossiers du personnel
- Maîtriser les règles en matière d'affichage
- Gérer les absences (congés payés, maladie, accidents du travail)
- Les contrôles de l'administration (inspection du travail, URSSAF)

Public, pré-requis

- Chefs d'entreprises, conjoints, personnel d'encadrement
- Aucun pré-requis nécessaire

Méthodes et moyens pédagogiques

- Etude de la législation (loi, convention collective) par thématique
- Travail en groupe ou individuel sur des cas pratiques d'entreprises
- Analyse de décision de justice (Conseil de prud'hommes)
- Recherche multimédia
- Echanges interactifs (expériences des participants)

Durée et coût de la formation

- Durée : 14 heures
- Coût total de la formation tout public : 350 euros

Dispositions pratiques de la formation

- Lieu : à définir
- Dates : à définir
- Horaires :
- Effectif maximum : 15 auditeurs

Contact

Service Clients
Téléphone : 0820 857 057 (prix d'un appel local)
Télécopie : 03 87 62 71 25
E-mail : serviceclient@cm-moselle.fr

AFAQ ISO 9001 VERSION 2000